



14 novembre

Bonne nouvelle pour les familles à faible revenu qui reçoivent de l'aide au logement et des pensions alimentaires

Une bonne nouvelle pour les personnes bénéficiaires d'une pension alimentaire pour enfant à charge qui reçoivent une aide gouvernementale pour se loger de déduire du calcul de leur revenu un montant totalisant un maximum de 4 200 \$ par année par enfant à charge, soit 350 \$ par mois.

Le Conseil des ministres a en effet donné son accord à la poursuite du processus d'adoption d'une modification réglementaire afin de permettre la prise en compte de commentaires. Elle sera ensuite soumise au Conseil des ministres pour adoption finale au début de l'année 2020.

Le ROHQ salut cette initiative et suivra l'évolution du dossier avec intérêt, la SHQ se prépare également à répondre à cette modification réglementaire.

Nouvelle adjointe de direction au ROHQ

Nous avons le plaisir d'accueillir depuis le mois de septembre dernier Mme Naima Zandague dans l'équipe. Naima cumule 18 ans d'expériences professionnelles. Elle a travaillé entre autres dans le logement social en France chez Plaine Commune Habitat ainsi qu'au Musée du Louvre en tant qu'adjointe de direction. Nous souhaitons la bienvenue à Naima au Québec et sommes très heureux de la compter au sein de l'équipe du ROHQ.

Un nouvel outil de communication: une revue de presse pour les membres du ROHQ

Un nouvel outil de communication et de renseignement sera offert aux membres du ROHQ. Dans le souci de vous renseigner et de vous tenir au courant des activités du milieu du logement social et communautaire, cette revue presse sera un véritable outil stratégique pour alimenter vos dossiers. Celle-ci sera envoyée hebdomadairement et contiendra différents articles, publications des médias sociaux et communiqués qui porteront sur le logement social et communautaire.

Elle devrait être diffusée pour la première fois d'ici deux semaines.

Procédure pour biens non réclamés

Vous pourrez trouver sur notre site Web une procédure à suivre en cas de biens non-réclamés, suivre ce [lien](#) dans la section réservée aux membres/politiques administratives.

Nous vous rappelons que vous devez être connecté au site pour avoir accès à la section réservée aux membres. Pour accéder, suivre les instructions en haut à droite du site www.rohq.qc.ca

La Société d'habitation du Québec annonce le regroupement de 17 offices d'habitation dans la région de Chaudière-Appalaches

17 offices d'habitation situés dans la région de Chaudière-Appalaches ont décidé d'unir leurs forces à compter du 1er janvier 2020. Ce regroupement, qui touche le territoire des municipalités régionales de comté de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et des Etchemins, formera l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière, qui s'occupera de 425 logements sociaux. Lire le [communiqué](#)

Le gouvernement Legault va offrir jusqu'à 300 \$ d'épicerie aux familles bénéficiant de l'aide sociale

Un montant de 75 \$ dollars par personne sera remis aux familles bénéficiant de l'aide sociale qui ont été privées d'électricité pendant plus de 24 heures, et ce, jusqu'à concurrence de 300 \$.

Pour lire [l'article](#)

L'équipe du ROHQ

